

CRITERIUM PROVINCIAL

(séries de classement)

Phases éliminatoires : 12 octobre 2024 : Ms B, C & D
10 novembre 2024 : Ms E & NC & Dm B, C, D & NC

Phase finale : 14 décembre 2024

Horaire : **10 H 00** Présence obligatoire une demi-heure avant le début de la série.

Local : Hall Omnisports de Temploux (rue Visart de Bocarmé, 20 – 5020 TEMPLoux).

NOM :	PRENOM :	
Date de naissance :/..../.....	Sexe :	Classement :
ADRESSE :	N° :	
Code postal :	Localité :	
Téléphone :/...../.....	GSM :/...../.....	
E-mail :		
CLUB :	Indice : N.....	N° Licence

Le droit d'inscription s'élève à 8 € payable sur place.

L'absence prévenue sera sanctionnée d'une redevance administrative de **15 €** (inscription comprise).

L'absence prévenue au moins 48 h avant la compétition sera réduite à 10 € (inscription comprise).

L'absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de **25 €** (inscription comprise).

Puisque le club ne sera plus invité à payer les « absences », tout paiement non effectué par le joueur dans le délai fixé sera suivi d'une perte de qualification jusqu'à paiement du montant réclamé.

Signature du participant

Signature des parents ou tuteur
(obligatoire pour les mineurs d'âge)

Ce formulaire est à transmettre, complété et signé : **avant le jeudi 3 octobre 2024**

L'inscription peut se faire en ligne : <https://resultats.aftt.be/>

Pascal NOËL
Rue Saint-Roch, 43
5670 NISMES

E mail : pascal.noel.cpn@gmail.com

L'inscription à la phase éliminatoire rend la participation obligatoire à la phase finale en cas de qualification.